

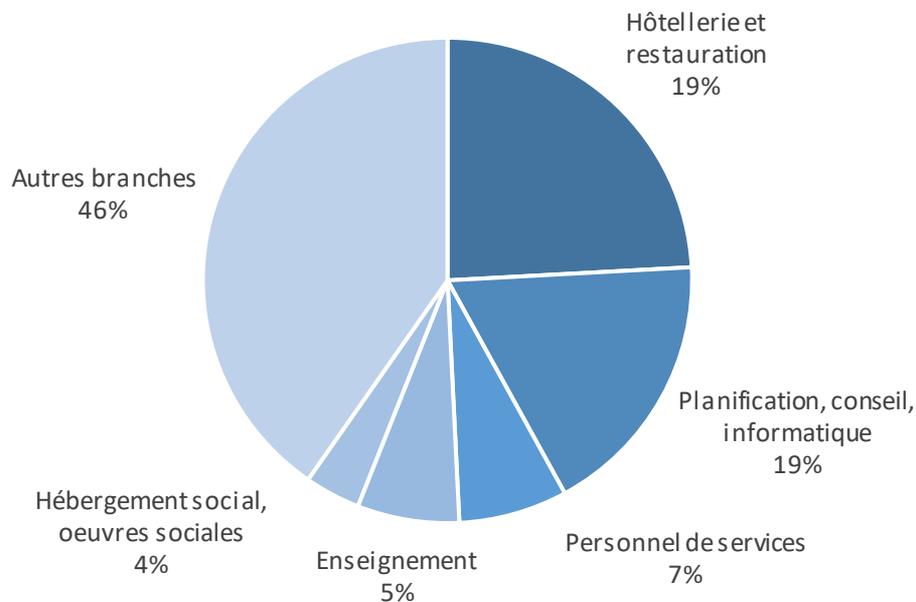


Statistiques hebdomadaires

Données sur l'emploi des bénéficiaires du statut de protection S

	Semaine 14	Semaine 15	diff.
Bénéficiaires du statut de protection S	68872	70228	+2.0%
dont exerçant un emploi	13521	13635	+0.8%
Proportion de personnes exerçant un emploi ¹	19.63%	19.42%	-1.1%
Personnes en âge de travailler (18-64)	42324	43651	+3.1%
Personnes actives occupées (18-64)	13104	13220	+0.9%
Taux d'emploi	30.96%	30.29%	-2.2%

Figure 1 : bénéficiaires du statut de protection S exerçant un emploi (branches les plus représentées²)



Source : SYMIC – état au 08.04.2025³

Les données se fondent sur les enregistrements effectués dans le SYMIC par les autorités cantonales compétentes. Une demande d'autorisation de travail ne peut être déposée qu'après réception de la lettre du SEM attestant que le statut de protection S a été accordé. Une autorisation de travail ne peut être enregistrée dans le SYMIC que si le permis S a été délivré. De ce fait, les autorisations de travail délivrées sont en réalité plus nombreuses que ce qui est indiqué ci-dessus.

¹ Proportion de personnes ayant un contrat de travail en cours à la date de référence parmi les bénéficiaires du statut de protection S (sans limite d'âge) ; le pourcentage indiqué n'est pas un taux d'emploi.

² Seules les cinq premières branches en proportion sont indiquées.

³ Es handelt sich um «tagesaktuelle Zahlen», welche von den Ende Monat historisierten Werten leicht abweichen können.